

GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES (GPEC), *Où en est votre entreprise ?*

		OUI	NON
1	En matière de recrutement, trouvez-vous facilement les candidats correspondant à vos besoins (profil, compétences, expérience, savoir-faire...) ?		
2	Avez-vous identifié les futurs départs dans votre entreprise (retraite, mobilité...) ?		
3	Connaissez-vous la moyenne d'âge dans votre entreprise ?		
4	En matière de formation, connaissez-vous votre budget formation et l'utilisez-vous entièrement chaque année ?		
5	Avez-vous identifié les évolutions à moyen terme de chaque métier/poste de votre entreprise ?		
6	Connaissez-vous les principes de la Gestion des Compétences et les appliquez-vous dans votre entreprise ?		
7	Avez-vous identifié les personnes clés de votre organisation et mis en œuvre des démarches de valorisation et de fidélisation ?		
8	Avez-vous souvent recours à du personnel occasionnel : intérim, stage, Contrat à Durée Déterminée ?		
9	Tous vos salariés ont-ils suivi au moins une formation au cours des 3 dernières années ?		
10	Avez-vous réalisé et mettez-vous à jour votre pyramide des âges ?		
11	Disposez-vous d'un organigramme de votre entreprise ?		
12	Avez-vous informé vos salariés de la mise en place du Droit Individuel à la Formation ?		
13	Vos salariés bénéficient-ils chaque année d'un entretien d'évaluation ?		
14	Les fiches de poste ou définitions de fonction sont-elles établies ?		
15	Connaissez-vous toutes les compétences et tous les savoir-faire détenus par chacun de vos collaborateurs ?		
16	Estimez-vous l'organisation et le fonctionnement actuels de votre entreprise bien adaptés à vos besoins et à vos projets ?		
17	Pouvez-vous décrire les compétences stratégiques de votre entreprise ?		
18	Les responsables et/ou les salariés sont-ils parfois formateurs internes ou tuteurs ?		
19	Organisez-vous toujours la transmission des savoir-faire et des compétences avant le départ d'un salarié (tutorat, doublons sur un poste ...) ?		
20	Organisez-vous le partage des compétences les plus sensibles de votre entreprise (maîtrise du logiciel de gestion des commandes, réglage/maintenance d'une machine..., détenue par un seul salarié par exemple) ?		
TOTAL			

Pour connaître votre résultat, comptabilisez le nombre de oui

Vous avez comptabilisé le nombre de oui ?

Plus de 15 :

Pour vous, les Ressources Humaines ont un rôle majeur dans le développement de votre entreprise. Vous accordez une grande importance à l'identification et au maintien de leurs compétences et vous essayez d'anticiper au mieux les évolutions de votre environnement pour adapter les savoir-faire à vos besoins.

Les Mercredis des Ressources Humaines et la newsletter gratuite de la CCIP, Capital RH, peuvent vous permettre d'enrichir vos sources d'informations et de conseils et de rester en veille en matière de Gestion des Ressources Humaines (GRH).

Entre 10 et 14 :

Vous êtes sensible à la Gestion des Ressources Humaines mais vous n'êtes pas un spécialiste de la fonction. Vous connaissez les problématiques de votre entreprise et vous sentez que des améliorations peuvent être apportées en matière de gestion des compétences mais vous manquez de temps et d'outils pour les mettre en place. Le diagnostic RH de la CCIP Val-de-Marne peut vous permettre, gratuitement, de faire le point sur vos axes d'amélioration, d'identifier vos points forts / faibles et de prioriser les actions à entreprendre en matière de GRH et de gestion prévisionnelle des compétences. Au cours des Ateliers Pratiques RH, vous pourrez acquérir, en petits groupes, des méthodes et des outils pratiques sur un thème précis de gestion du personnel et échanger des expériences avec des personnes ayant des situations similaires aux vôtres.

Moins de 10 :

Vous êtes très impliqué dans l'activité quotidienne et le développement à court-terme de votre entreprise et avez peu de temps à accorder à la gestion de votre personnel. En identifiant et en développant les compétences de vos équipes, en évaluant vos collaborateurs et en veillant à l'adaptation de votre organisation aux besoins de l'activité, vous pourriez encore améliorer les performances et la compétitivité de votre entreprise. Les réunions d'information sur la GPEC de la CCIP Val-de-Marne vous présenteront les enjeux et l'intérêt pour vous et votre entreprise d'adopter une démarche prévisionnelle des emplois et des compétences. Lors des Ateliers Pratiques RH, vous bénéficierez en petit groupe d'une information plus approfondie sur une difficulté récurrente en Ressources Humaines (le recrutement, par exemple) et vous repartirez avec des méthodes et outils pratiques directement applicables dans votre entreprise. Enfin, n'hésitez pas à demander un Diagnostic RH gratuit à la CCIP Val-de-Marne. Il vous permettra de faire le point sur votre gestion du personnel, d'analyser les risques et les opportunités, d'identifier les priorités d'action et de disposer d'un accompagnement et de l'aide de nos conseillers pour les mettre en place.

Pour affiner l'analyse de vos résultats et en discuter avec nos conseillers, vous pouvez nous adresser une copie de votre questionnaire :

CCIP Val-de-Marne – Service Emploi 8, place Salvador Allende – 94011 Créteil cedex Tél. :
01.49.56.57.50 – Fax : 01.43.77.66.53 - emploi94@ccip.fr

NOM.....	Adresse.....
Prénom.....	Nombre de participants.....
Fonction.....	Code postal.....
Entreprise.....	Ville.....
Activité.....	Tél.....
NAF.....	Effectif de l'entreprise.....

E-mail (à préciser si vous souhaitez être informé par mail des prestations de la CCIP):

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 (art.34), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, merci de contacter : emploi94@ccip.fr ou CCIP Val-de-Marne, Département Développement des Entreprises, Immeuble Pythagore, 11 rue Olof Palme, 94006 CRETEIL CEDEX.